

Rapport n°22

Firma d'una convenzione di partenariatu relativa a l'elaborazione d'un pianu di mubilità impiegatore

Signature d'une convention de partenariat relative à
l'élaboration d'un plan de mobilité employeur

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité Employeur, la Communauté d'Agglomération de Bastia, autorité organisatrice de la mobilité, propose une convention de partenariat avec la commune de Bastia en qualité d'établissement public de référence.

Cette convention, sans aucun impact financier pour notre collectivité, vise à nous accompagner durant toute la durée de l'étude réalisée par un cabinet spécialisé pour la réalisation d'un diagnostic mobilité.

Grace à cette étude et son diagnostic la ville de Bastia pourra, le cas échéant, s'inscrire dans une démarche coordonnée et cohérente avec la politique mobilité inhérente à une logique de territoire.

En conséquence il est proposé :

- De prendre acte de la convention de partenariat entre la ville de Bastia et la Communauté d'Agglomération de Bastia relative à l'élaboration d'un plan de mobilité employeur.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents y afférent.